

ADAPTATIONS SALARIALES :

modifications MENSUELLES

Décembre 2024

Liste définitive - Version n° 1

Nº	Nom	Type	Modification		Effet
				Précisions	
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	Prime	Paiement de la prime annuelle équivalent à 31 x le salaire horaire		01-12-24
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Prime	Calcul et octroi de la prime Sainte Barbe correspondant au paiement d'un jour férié légal		01-12-24
102.04	Carrières de grès et quartzite	Chèques-cadeaux	Province de Liège Calcul et octroi de la prime de la Sainte-Barbe d'un montant de 17,35 €		01-12-24
102.04	Carrières de grès et quartzite	Chèques-cadeaux	Autres entreprises Pour la St Nicolas , octroi d'un chèque-cadeau de 24,79 €		01-12-24
102.08	Carrières et scieries de marbres	Prime	Calcul et octroi de la prime, prévue par certaines entreprises pour fête patronale , de 24,79€		01-12-24
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Chèques-cadeaux	Calcul et octroi du chèque-cadeau de la Sainte-Barbe , selon conditions sectorielles, d'une valeur de 40€		01-12-24
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Prime	Calcul de la prime d'ancienneté pour l'ouvrier ayant une ancienneté d'au moins 10 ans au moment de l'octroi.		01-12-24
107.00	Maîtres tailleurs, tailleuses et couturières	Chèques-cadeaux	Un chèque-cadeau de 40 € est octroyé à chaque travailleur.		01-12-24
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques		01-12-24
118 sauf 118.03	Industrie alimentaire SAUF boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 55€		01-12-24
118.03	Boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 55€		01-12-24
119.00	Commerce alimentaire (régime général, boucheries et charcuteries, boissons)	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 112,20€		01-12-24
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Prime	Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions		01-12-24
132.00.00 (ouv)	Travaux techniques agricoles et horticoles (ouvriers)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques		01-12-24
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Prime	Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions		01-12-24
140.00	Transport et de la logistique - Entreprises de services de location de voitures avec chauffeur	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques		01-12-24
140.01	Autobus et autocars	Chèques-cadeaux	Pour le personnel roulant des services réguliers spécialisés Les ouvriers qui du fait des vacances annuelles n'ont pas droit à l'indemnité RGPT au cours d'un mois déterminé, ont droit à un chèque cadeau d'une valeur correspondante à: - 21€ avec un régime de travail de plus de 25h sur 38h - 14€ avec un régime de travail de max 25h sur 38h Ce chèque cadeau sera octroyé à l'occasion de Saint-Nicolas ou de Noël de l'année concernée, indépendamment du fait que l'ouvrier soit encore en service ou pas.		01-12-24
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Pour le personnel de garage Octroi des éco-chèques		01-12-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Eco-chèques	Pour le personnel de garage et le personnel non roulant Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-24
144.00.00 (ouv)	Agriculture (ouvriers)	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Prime	Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions	01-12-24
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Prime	Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions	01-12-24
145.01	Floriculture	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.03	Pépinières	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.04.00 (ouv)	Aménagement de parcs et jardins (ouvriers)	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Prime	Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions	01-12-24
145.05	Fructiculture	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.06	Culture maraîchère et semences horticoles	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
145.07	Culture des champignons et truffes	Eco-chèques	Calcul, commande par le Fonds et livraison des cartes électroniques d'éco-chèques aux employeurs (après paiement de la facture au Fonds)	01-12-24
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Prime	Employeur qui occupait des employés ET des ouvriers avant le 01/09/2019 Calcul et octroi d'une prime temporaire pour les employés concernés par les conditions	01-12-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
202.00	Commerce de détail alimentaire	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 148,74€	01-12-24
203.00	Carrières de petit granit	Chèques-cadeaux	Pour la Saint-Nicolas , octroi d'un chèque cadeau de 29,79 € par employé, augmenté de 12,39 € par enfant à charge	01-12-24
220.00	Industrie alimentaire	Prime	Calcul et octroi d'une prime annuelle de 80 € uniquement SI l'entreprise : - n'a pas souscrit au plan de pension sectoriel - ET n'a pas conclu, au plus tard le 31/12/15, une convention collective d'entreprise accordant aux membres du personnel un avantage rémunératoire	01-12-24
226.00	Commerce international, transport et logistique	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-24
227.00	Secteur audio-visuel	Prime	Paiement de la prime annuelle de 317,07 €	01-12-24
302.00	Industrie hôtelière	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-24
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-24
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	Prime d'ancienneté : L'ouvrier ayant au moins 3 ans d'ancienneté perçoit une prime annuelle, selon les conditions sectorielles, avec les salaires du mois de décembre. Le montant s'élève à: - 250,49 € entre 3 ans et moins de 6 ans de service - 465,15 € entre 6 ans et moins de 9 ans de service - 679,81 € à partir de 9 ans de service.	01-12-24
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	Prime annuelle de 257,65 €	01-12-24
306.00	Entreprises d'assurances	Prime	Calcul de la prime annuelle d'un montant de 150 € brut , à défaut d'avantage équivalent net de 100€.	01-12-24
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-24
313.00	Pharmacies	Prime	Paiement des primes annuelles de 125 € - 176 € - 127,98 €	01-12-24
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Prime	<u>Pour les employés</u> , octroi d'une prime annuelle de : 203,12 €	01-12-24
325.00	Institutions publiques de crédit	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-24
326.00	Gaz & électricité	Indexation	Indexation de 0,0692 % : - des salaires minima précédents - de l'indemnité d'inconfort - de la prime de secourisme	01-12-24
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Communauté germanophone	! Info new's	Revalorisation barémique avec effet rétroactif au 01/01/2024 <u>du personnel de production</u> des Entreprises de travail adapté wallonnes	Rétroactif
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Communauté germanophone	Chèques-cadeaux	<u>Pour la Région Wallonne</u> Octroi d'un chèque-cadeau de 40 €	01-12-24

CP			Modification		
N°	Nom	Type	Précisions		Effet
333.00	Attractions touristiques	Prime	<p><i>Calcul et paiement de la prime annuelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de 395,52 € brut pour les employés - de 346,08 € brut pour les ouvriers. 		01-12-24
Apprentis/Stagiaires	Apprentis/Stagiaires	! Info new's	<p>Passage à l'année supérieure au 01/12, si la formation a débuté au 1er semestre de l'année civile en cours (soit entre le 01/01 et le 30/06), pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les nouvelles conventions IFAPME à partir du 01/09/2023 - Les nouvelles conventions SFPME à partir du 01/09/2024. 	01-12-24	
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	<p>Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés</p>		01-12-24